

Procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 20 mars 2017 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences : M. Claude Breault, maire
 MM^É Nicole Beaulieu, conseillère # 3
 Nadia Sheink, conseillère # 5
 MM. Jean-Guy Beaulieu, conseiller # 2
 Elzéar Lepage, conseiller # 6

Absence motivée : MM. Roger Dubé, conseiller # 4
 Michel Dubé, conseiller # 1

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

84-17 **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

D'accepter l'ordre du jour en ajoutant l'item : Plan d'intervention

1. Ouverture de la session
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. États financiers 2016
4. Projet Pavillon
5. Parc Natur'Ailes
6. Affaires nouvelles
Période de questions
7. Clôture de la séance

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
 Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

85-17 **3. ÉTATS FINANCIERS 2016 - COMPTABLE**

La comptable, de chez Mallette, Mme Yolaine Fournier explique et dépose les États financiers 2016 de la municipalité.

Il est proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le dépôt des États financiers 2016 de la Municipalité de Lac-des-Aigles qui démontre un surplus d'opération de 26 889 \$.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
 Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

4. PROJET PAVILLON PIC150

86-17 **4.1 PROJET PAVILLON PIC150 – PLAN ET DEVIS**

L'architecte est venu cet après-midi pour présenter ses documents d'appel d'offre. M. Pierre Bossé, Claude Breault, Elzéar Lepage et Mme Francine Beaulieu étaient présents.

Plusieurs modifications sont à apporter aux documents d'appel d'offre. L'architecte nous fera parvenir les documents modifiés et M. Pierre Bossé les vérifiera.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice générale à acquitter la facture d'honoraires de l'architecte M. Fabien Nadeau au montant de 4 200 \$ + taxes et ses 3 déplacements pour un total de : 5 056.95 \$.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte les plans et devis modifiés après vérification faite de ceux-ci par M. Pierre Bossé.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
 Adoptée à la majorité des conseillers.*

87-17 4.2 PROJET PAVILLON PIC150 – APPEL D'OFFRES

Il est proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles procède à l'appel d'offre pour le projet de modifications du Pavillon du lac, sur invitation auprès d'un minimum de 3 ou 4 entrepreneurs en construction de la région.

Que ceux-ci aient jusqu'au 21 avril 15 h pour soumettre leur soumission accompagnée de tous les documents requis.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.*

88-17 5. PARC NATURE AILES

Un appel d'offres a été posté pour recevoir des candidatures pour la gestion du Parc Natur'Ailes. Les gens avaient jusqu'à 14 h aujourd'hui pour transmettre leur offre à la municipalité. À 14 h, aucune offre reçue.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Guy Beaulieu

Que la municipalité de Lac-des-Aigles engage Mme Pauline Beaulieu qui semblait intéressée par ce poste.

Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer cette entente.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

6. AFFAIRES NOUVELLES89-17 6.1 PLAN D'INTERVENTION

Courriel en copie conforme reçu du MAMOT le 9 mars. À la demande du MAMOT, CIM+ avaient des modifications à faire à notre Plan d'intervention.

Les membres du conseil doivent le consulter afin d'approuver les interventions qui sont proposées.

Il est proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles approuve le Plan d'intervention modifié tel que préparé par CIM+ le 17-03-2017 suite à la demande du MAMOT et que celui-ci (PI) soit envoyé au MAMOT pour approbation.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

PÉRIODE DE QUESTIONS

Question de M. Elzéar Lepage sur les Loisirs.

90-17 7. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 20 h 45, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Claude Breault
Maire

Francine Beaulieu
Directrice générale